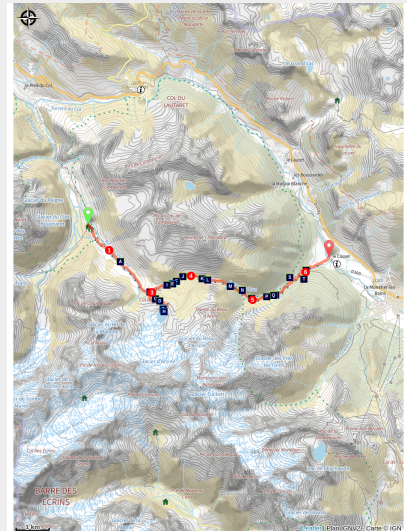


De l'Alpe du Villar-d'Arène au Casset

Briançonnais - Villar-d'Arène



Lacs du glacier d'Arsine (© Parc national des Ecrins - Thibaut Blais)



De la Romanche à la vallée de la Guisane par le col d'Arsine, cette étape s'effectue au pied des Agneaux et de Neige Cordier.

Au départ du refuge, l'ambiance est déjà à son comble tant les sommets alentour, véritables colosses de pierres et de roches, écrasent le décor. Au col d'Arsine, l'aller-retour au lac permet de s'immerger dans l'ambiance d'une moraine glaciaire avant de retrouver les alpages et leurs cabanes pastorales. Le sentier redescend sagement vers la vallée en franchissant tous les étages de végétation. De la pelouse alpine, il gagne progressivement une belle forêt de mélèzes avant de rejoindre les prés de fauche et les jardins potagers au hameau du Casset.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 12.8 km

Dénivelé positif : 410 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Col, Géologie, Lac et glacier

Itinéraire

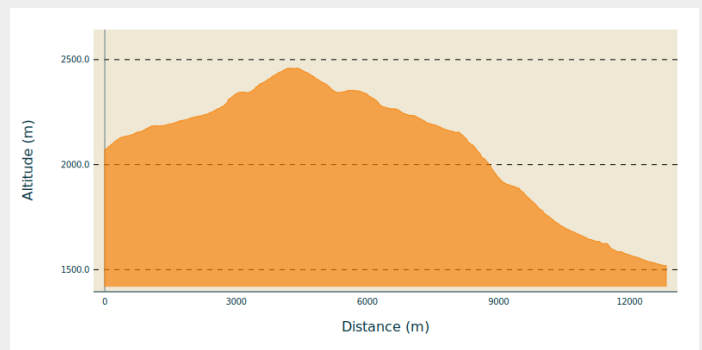
Départ : L'Alpe du Villar-d'Arène

Arrivée : Le Casset

Balisage :  GR

Communes : 1. Villar-d'Arène
2. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique

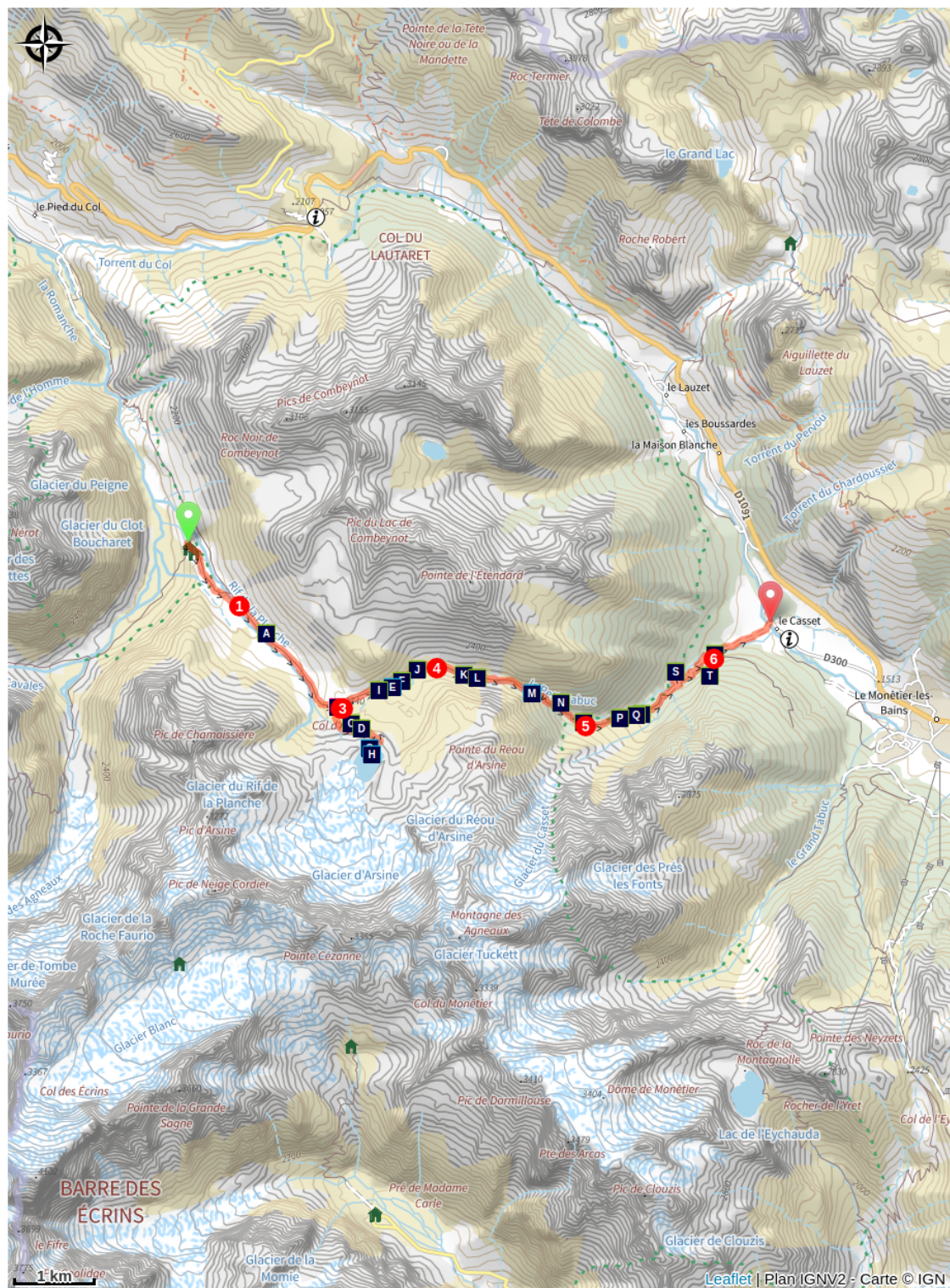


Altitude min 1519 m Altitude max 2459 m

Quitter le refuge et remonter le vallon du Rif de la Planche par un bon sentier en traversant de nombreux petits torrents issus de la Tête de Pradieu.

1. Rejoindre le GR54. Après quelques lacets, le sentier atteint le col d'Arsine (2 348 m).
2. L'aller-retour au lac du glacier d'Arsine démarre sur la droite. Le sentier quitte le GR 54 pour franchir la grande moraine frontale du glacier d'Arsine. Depuis ce ressaut façonné par les mouvements glaciaires, deux grands lacs au pied d'un cirque marquent la fin de l'ascension (2 455 m). Revenir sur ses pas pour retrouver le GR 54.
3. A travers de gros blocs de rochers, le sentier serpente jusqu'à atteindre une série de petits lacs et la cabane pastorale (2 240 m).
4. Suivre le torrent du Petit Tabuc en rive gauche. Après un pierrier raide et de nombreux petits lacets, atteindre le petit lac de La Douche (1 901 m).
5. Le sentier pénètre dans une forêt de mélèzes. Il laisse bientôt place à une piste forestière qui longe le torrent en rive droite.
6. Au Pont du Clot du Gué (1 558 m) (panneau du parc national des Écrins), la route longe le torrent en rive gauche jusqu'à sa confluence avec La Guisane à l'entrée du village du Casset (1 512 m). Au Casset, traverser la passerelle pour visiter le hameau et clôturer cette deuxième étape.

Sur votre chemin...



- | | |
|--|---|
|  Swertie vivace (A) |  Col d'Arsine (B) |
|  Jonc arctique (C) |  Lagopède alpin (D) |
|  Moraine (E) |  Un régime aquatique (F) |
|  Vêlage (G) |  Fonte du glacier d'Arsine (H) |
|  Alouette des champs (I) |  Bergeronnette des ruisseaux (J) |
|  Papillon de jour, papillon de nuit (K) |  Solitaire (L) |
|  Couleur de l'eau des méandres (M) |  Venturon montagnard (N) |

-  L'aigle royal, mascotte des Ecrins (O)
-  Un prédateur volant (Q)
-  Les chamois (S)
-  Blaireau européen (U)

 Mélèze (P)

 Merle à plastron (R)

 Le cincle plongeur (T)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Cette partie de la boucle se fait depuis les refuges à l'Alpe de Villar d'Arène qui sont déjà en montagne. Se renseigner sur l'ouverture des refuges.

Avant de partir du refuge, en cas de doute, demander conseils aux gardiens.

L'aller-retour au lac glaciaire est vivement conseillé, sauf en cas de mauvaise météo.

Pas d'ombre avant le lac de la douche, attention au soleil.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

Lieux de renseignement

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)

Le Casset, 05220 Le Monétier-les-bains
brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Centre d'accueil du Col du Lautaret (ouverture estivale)

Col du Lautaret, 05220 Le Monétier-les-bains
brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 49 74
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



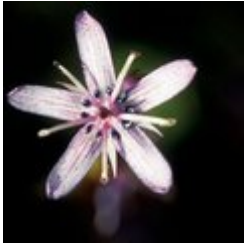
Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ Swertie vivace (A)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



📌 Col d'Arsine (B)

Le col d'Arsine constitue un lieu de passage et de visite important sur le Tour des Ecrins et de l'Oisans (GR54). Il donne un point de vue remarquable sur le massif des Agneaux. Le col fait partie d'un itinéraire ancien utilisé parfois à la place du passage par le col du Lautaret. Point de passage entre la Guisane et la Romanche, l'endroit est cité dès le Moyen-Âge comme lieu de confrontation pastorale entre les communautés de Villar d'Arène et du Monêtier-les-Bains.

Crédit photo : Cyril Coursier - PNE



✿ Jonc arctique (C)

Même s'il est relativement commun dans certains marais acides, le jonc arctique n'en est pas moins protégé sur tout le territoire des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Reconnaisable à son absence totale de feuilles, il possède dans le tiers supérieur de la tige des fleurs peu nombreuses et noirâtres. Les tépales de ces dernières sont obtus et un peu plus courts que la capsule.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Lagopède alpin (D)

Cinq heures du matin, à plus de 2 000 m d'altitude, au mois de mai, le jour se lève sur les landes à myrtilles qui apparaissent entre les plaques de neige. Soudain, un cri rauque, quasi métallique, déchire l'ambiance calme de l'aube : c'est le lagopède alpin en pleine parade nuptiale. Originaire de la toundra arctique, le lagopède alpin, appelé parfois perdrix des neiges, était présent dans toute l'Europe pendant les glaciations avant de voir son espace de vie se restreindre aux montagnes. Il y trouve, aujourd'hui encore, les conditions indispensables à sa survie. Les parcs nationaux alpins ont une responsabilité majeure dans la conservation de cette espèce. L'inventaire de l'unité naturelle Haute Romanche en 2005 a démontré l'existence d'un noyau important de population sur le site.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



Moraine (E)

Le site d'Arsine présente un beau complexe moranique avec son cortège floristique de marge glaciaire. La moraine frontale du glacier d'Arsine repose sur un complexe de glaciers rocheux végétalisés occupant le bas du cirque sur une quarantaine d'hectares. Cet ensemble correspond vraisemblablement à un remaniement des dépôts glaciaires abandonnés suite à l'installation d'un pergélisol. C'est-à-dire que le sol se maintient constamment à une température égale ou inférieure à 0°C durant plusieurs années. Ce phénomène s'est vraisemblablement produit lors du refroidissement climatique du Dryas récent, soit 11 000 à 10 000 ans avant notre ère.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



Un régime aquatique (F)

La bergeronnette des ruisseaux est une "hyperactive" qui compose son repas de mouches, moustiques, libellules et toutes sortes de larves d'insectes aquatiques. Elle chasse au bord de l'eau, en sautant de pierre en pierre ou en volant sur place pour happer ses proies. Il lui arrive de pêcher des crustacés, des mollusques et même de petits poissons pour compléter son alimentation. Pour construire son nid, elle ne quitte pas non plus les rives humides, recherchant même la proximité d'une chute d'eau ou du courant d'une rivière.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



❄ Vêlage (G)

Quand le lac est gelé et que la température de l'air se réchauffe, la glace se détend en provoquant ce qui s'appelle le "chant de lac". Le lac ouest est le dernier du massif où il est encore possible d'observer des chutes de séracs (front du glacier) dans ses eaux provoquant un bruit sourd qui résonne.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre

❄ Fonte du glacier d'Arsine (H)

Le lac d'Arsine est né dans les années 1950 à la suite de la fonte du glacier d'arsine. Devant son évolution rapide, il est suivi dès 1969 et en 1985 des mesures plus complètes révèlent un volume d'eau de 800 000 m³ contenu par une moraine fragilisée par la présence de glace en son sein. Avec ce risque de rupture, des travaux d'urgence sont entrepris dès le printemps suivant pour stopper la montée du niveau du lac par un chenal de régulation creusé à travers la moraine frontale. Près de 30 ans plus tard, le site glaciaire est toujours suivi de près par les agents du Parc. Et le risque est complètement écarté.



🐦 Alouette des champs (I)

Un oiseau funambule suspendu dans le ciel égrène longuement sa ritournelle de notes qui se bousculent. Puis, les ailes triangulaires repliées et suivant une spirale parfaite, l'oiseau se pose à terre au milieu de la prairie. Au sol, il est peu visible : son ramage aux différentes teintes brunes lui assure un camouflage confondant. Dans sa quête de nourriture, ses déplacements, succession de petites courses et d'arrêts brusques, lui permettent par ailleurs de repérer d'éventuels prédateurs.

Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Bergeronnette des ruisseaux (J)

Avec élégance, la bergeronnette des ruisseaux sautille et s'active sur les rochers au bord des rivières. Présente ici dans un torrent de montagne, elle affectionne tous les cours d'eau, à la montagne, à la campagne ou à la ville, et même les petits lacs d'altitude. Comme les autres bergeronnettes, elle hoche perpétuellement sa longue queue noire bordée de blanc. Son ventre est jaune comme celui de la bergeronnette printanière, mais elle s'en distingue par son dos gris cendré. En période nuptiale, le mâle exhibe fièrement une bavette noire qui permet alors de mieux le différencier de sa femelle, qui garde le sourcil et la gorge blanche. Leurs pattes rosées sont une spécificité, celles des autres bergeronnettes sont noires.

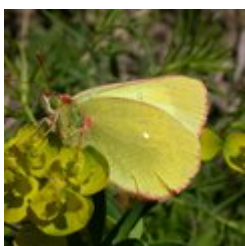
Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Papillon de jour, papillon de nuit (K)

Les papillons diurnes se différencient des nocturnes à la forme de leurs antennes. On remarque également qu'au repos, les ailes des diurnes sont repliées verticalement au-dessus du corps – discrétion oblige – alors que les nocturnes s'en recouvrent. Le solitaire, craintif et prudent, a une autre particularité comportementale : dès que la température est moins favorable pour voler, il se pose et offre son flanc aux rayons du soleil pour emmagasiner de l'énergie, allant même jusqu'à se pencher légèrement, alors que d'autres étalent dangereusement leur anatomie dans sa totalité.

Crédit photo : PNE - Warluzelle Olivier



Solitaire (L)

La lande fermée d'éricacées et de saules soyeux abrite une population d'un papillon peu commun et protégé : le solitaire. En d'autres lieux, il occupe également d'autres milieux comme les landes à aires et les tourbières, le solitaire est rare et difficile à observer. Ce papillon de jour se reconnaît à sa parure jaune délicatement saupoudrée de gris sous les ailes postérieures du mâle alors que Madame a opté pour une voilure blanche presque immaculée. Tous deux portent un modeste liseré rose surlignant le pourtour de leurs ailes, ponctuées d'un minuscule ocelle blanc cerné de brun et d'un discret croissant gris.

Crédit photo : PNE - Delenatte Blandine



Couleur de l'eau des méandres (M)

La couleur turquoise des eaux qui serpentent dans les méandres du torrent du Petit Tabuc donne un caractère particulièrement remarquable au site. Le vallon est prisé des photographes et artistes pour l'interprétation photographique et picturale.

Crédit photo : PNE - Coursier Cyril



Venturon montagnard (N)

Un petit oiseau vert-jaune-gris se balance sur une haute branche. « Tchèt ». Le venturon montagnard s'envole pour se poser sur un lambeau de pelouse écorchée. Il ressemble à un verdier de petite taille, mais son cri métallique émis lors de ses petits vols ne laisse pas de doute. Son observation prolongée montre un joli gris bleuté sur la tête et les côtés de la poitrine. Des barres alaires jaunes sont bien visibles. Sur de longs parcours, avec son vol ondulé, il fait penser à un chardonneret. Tout comme son cousin, il est sociable et circule en petits groupes pour explorer une touffe d'ortie ou une pelouse.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



L'aigle royal, mascotte des Ecrins (O)

Le site du Petit Tabuc est un territoire de nidification très favorable à l'aigle royal. L'aigle royal compte parmi les espèces protégées considérées comme rares en Europe. L'importance des populations recensées dans le massif des Ecrins confère au Parc une responsabilité particulière dans la conservation de l'espèce. Des comptages sont organisés régulièrement depuis 1985 ainsi qu'un suivi fin de la reproduction, des causes de perturbation et de la mortalité.

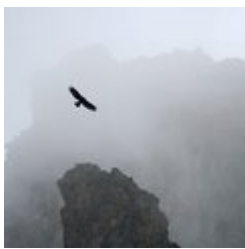
Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



❁ Mélèze (P)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. Le mélèze est un arbre colonisateur des versants de montagne. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Le site du Petit Tabuc est un bel exemple de la capacité de colonisation de cette essence, même si elle est régulièrement mise à mal par les avalanches.

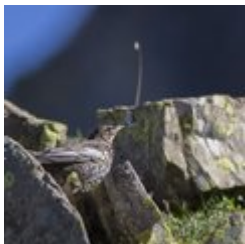
Crédit photo : PNE - Chevalier Robert



🦅 Un prédateur volant (Q)

L'aigle est un prédateur par excellence. Tout en lui évoque la force et l'audace. Son aspect bien sûr, avec un regard impressionnant que souligne une arcade sourcilière proéminente, mais surtout des armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques, et des serres acérées d'une grande puissance. Sa vue perçante lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur les cadavres d'animaux contribuant ainsi à l'épuration naturelle de la nature.

Crédit photo : PNE - Telmon Jean-Philippe



🐦 Merle à plastron (R)

Au milieu des alpages parsemés de mélèzes ou de "brousses", un cri d'alarme suivi d'une amorce de chant retentit. Un merle ? Oui, mais un merle à plastron. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d'épicéas et de pins cembro, de 1 000 à 2 500 m d'altitude. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne et en Afrique du Nord et sera de retour en montagne dès le mois de mars.

Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Les chamois (S)

Rupicapra rupicapra, la chèvre des rochers n'est pas à l'origine exclusivement inféodée à la haute montagne. L'espèce affectionne tout particulièrement les escarpements rocheux et les fortes pentes plus que l'altitude. Toutefois, la forte pression humaine exercée sur le chamois l'a conduit à se retirer toujours plus haut. Convoité pour sa chasse sportive, il a trouvé refuge ici dans le Parc national des Ecrins.

Crédit photo : Cyril Coursier - PNE



Le cingle plongeur (T)

Au promeneur attentif, le torrent de montagne livre ses secrets. Le maître des lieux est un petit oiseau brun, roux et gris, à la queue courte et au plastron d'un blanc pur, séparé de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. On l'aperçoit souvent en vol, rasant la surface des eaux pour saisir les insectes. Le cingle plongeur doit son nom à ses habitudes alimentaires; pour trouver des larves aquatiques, il plonge tête la première et vient s'agripper au fond pour marcher à contre courant.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



Blaireau européen (U)

La rencontre avec le blaireau a souvent lieu la nuit au bord d'un chemin, d'un talus ou d'une route. Son allure tranquille et sa démarche ronde de plantigrade font penser à un petit ours ; à moins qu'il ne laisse voir les bandes noires et blanches de sa tête avant de fuir. Vers de terre, reptiles, grenouilles, fruits, plantes... sont à son menu. Les familles de blaireaux vivent dans des terriers parfois très étendus et très anciens, aux nombreuses chambres et galeries. Tolérants, ils les partagent quelquefois avec les lapins ou les renards. Le « tesson » fait partie de ces voisins discrets qui nous côtoient sans laisser deviner leur présence hormis leurs empreintes composées de 5 doigts presque alignés et laissant apparaître les traces de longues griffes.

Crédit photo : PNE - Fiat Denis